

Communiqué de presse, 1^{er} décembre 2021

L'Université de Berne annule le Dies academicus 2021

Au vu de l'augmentation du nombre d'infections et d'hospitalisations dues à COVID-19, l'Université de Berne annule le Dies academicus, sa fête de fondation, qui aura lieu le samedi 4 décembre. Conformément aux directives de la Confédération et du canton, les cours et surtout les examens peuvent provisoirement continuer à se dérouler en mode présentiel.

Cette année encore, la «fête d'anniversaire» de l'Université de Berne ne pourra pas avoir lieu comme prévu et sera annulée. «Les personnes honorées recevront leur titre de docteur honoris causa par voie postale», explique Christoph Pappa, Secrétaire général de l'Université de Berne. Pour l'instant, on ne sait pas encore si une cérémonie aura lieu à une date ultérieure.

Conséquences attendues sur d'autres manifestations de l'Université

Cette situation préoccupante a également des répercussions sur d'autres événements universitaires comme les Journées d'information sur le bachelor des 7 et 8 décembre, qui se dérouleront exclusivement en ligne. Les événements internes à l'Université sont également touchés : «Malheureusement, les fêtes de Noël très appréciées ne pourront pas non plus avoir lieu», explique Christian Leumann, Recteur de l'Université de Berne.

Pour les cours, il n'y a actuellement pas d'autres restrictions que les mesures de protection actuelles : port du masque, certificat obligatoire, recommandations en matière de distanciation sociale et d'hygiène. «Ce qui est important pour les étudiant-e-s, c'est notamment la tenue des examens en mode présentiel. Nous observons la situation de près et agissons conformément aux directives de la Confédération et du canton», explique Fritz Sager, Vice-recteur de l'enseignement de l'Université de Berne.

En tant qu'institution scientifique, l'Université de Berne recommande à tous ses membres de se faire vacciner contre le COVID-19. Il est en outre vivement recommandé aux collaboratrices et collaborateurs de l'Université de Berne de revenir au télétravail lorsque cela est judicieux et possible et de tenir des réunions virtuelles.

Contact :

Media Relations, Université de Berne,
Tél. +41 31 684 41 42 / medien@unibe.ch